

Réouverture des frontières

LES DÉTAILS CONNUS AUJOURD'HUI

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6998 - DIMANCHE 23 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Pétrole

La première cargaison algérienne arrive en Ukraine

Page 4

L'AFRIQUE ET L'ACCÈS AUX VACCINS ANTI-COVID

L'AUTRE GRANDE FRACTURE



L'accès du continent africain aux vaccins anti-Covid-19 est devenu presque impossible dans cette conjoncture mondiale marquée par plusieurs vagues de pandémie. Des régions entières et des centaines de millions de citoyens sont presque interdits de recevoir ou d'acheter une dose de ce vaccin. Une problématique qui est vite devenue une question de politique internationale, que certains diplomates ont directement liée à des considérations géopolitiques et économiques. La fracture est immense et nécessite une nouvelle mobilisation et une prise de conscience des Africains par rapport aux enjeux et défis du futur.

Page 2

ENSEIGNANTES AGRESSÉES

Les mises en garde des parents d'élèves

Page 4

LE PHÉNOMÈNE DÉFIGURE CONSTANTINE

Des extensions de commerces rasées

Page 5

JOURNÉE NATIONALE DU SCOUTISME

Une école de loyauté, de solidarité et de nationalisme ardent

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS

Plus de 1 600 locaux commerciaux contrôlés à Alger en une semaine

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, en une semaine, au contrôle de 1.679 locaux commerciaux et à l'établissement de 268 contraventions pour non-respect des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services.

«Dans le cadre du contrôle périodique des activités commerciales mené par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par le service de wilaya de la Police générale et de la réglementation, et conformément aux mesures préventives contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont procédé, durant la période allant du 11 au 17 mai 2021, au contrôle de 1679 locaux commerciaux», a précisé la même source.

Faisant état de 1646 opérations de contrôle menées par les services de Police et les commissions de wilaya, la même source évoque l'enregistrement de 268 contraventions entrainant la prise de plusieurs mesures administratives, à savoir 254 mises en demeure, 14 propositions de fermeture immédiat de locaux commerciaux».

Pour sa part, la Brigade de police judiciaire de la circonscription administrative de Draria a démantelé une bande criminelle spécialisée dans le trafic de psychotropes et arrêté 3 suspects.

L'opération s'est soldée par la saisie de 5.900 comprimés psychotropes, un (01) véhicule touristique, un fusil de chasse et 4.000 Da. Après parachèvement des procédures légales, les suspects ont été déférés devant la juridiction compétente.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de la 6ème Sûreté de Chéraga ont ouvert une enquête sur une vidéo relayée sur Facebook montrant le vol d'un motocycle par un individu dans une maison à Dely Brahim le 16 mai courant.

Deux suspects ont été arrêtés. Les investigations ont permis en un temps record d'identifier et d'arrêter les suspects et de récupérer la moto.

S. N.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

Les détails connus aujourd'hui

Les modalités concernant la reprise des vols et l'ouverture partielle des frontières, décidée par le gouvernement récemment, vont enfin être dévoilées. Un décret définissant le déroulement de l'opération et les pays concernés devrait être publié aujourd'hui pour ainsi mettre fin aux interrogations et attentes des ressortissants algériens.



Depuis l'approbation du Conseil des ministres l'ouverture partielle des frontières du pays à partir du 1er juin, annoncée le 16 mai passé, des informations, parfois contradictoires, sont partagées sur la Toile, semant le doute chez la diaspora algérienne.

La publication de ce décret éclaircira donc les choses. Mohamed Bekkat Berkani, président du Conseil de l'ordre des médecins et membres du comité scientifique, a en effet confirmé la publication, aujourd'hui, du «mode d'emploi» de l'ouverture partielle des frontières, soit une semaine après l'annonce de la réouverture des frontières.

Il est question, selon lui, de déterminer le déroulement de cette opération mais surtout les pays avec lesquels l'Algérie va reprendre les liaisons aériennes. Car hormis un plan de cinq vols quotidiens de et vers les aéroports d'Alger, de Constantine et d'Oran, adopté pour un début, rien de très concret n'a pour l'instant été annoncé, d'où l'importance de ce décret, très attendu, qui lèvera le voile sur les détails de cette ouverture partielle des frontières du pays, fermées depuis plus d'une année dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

Une chose est sûre, cette réouverture sera encadrée par des mesures sanitaires strictes définies par le comité scientifique. Les personnes entrant en Algérie devront présenter à leur arrivée un test PCR négatif de moins de 36 heures. Un test antigénique sera également pratiqué à leur arrivée en Algérie.

Interrogé par *le Jeune Indépendant* sur les détails concernant le déroulement de cette opération de dépistage au niveau des aéroports et sur les laboratoires chargés de les effectuer, Mohamed Bekkat Berkani a indiqué que ce sont des départements ministériels qui seront chargés de cette mission. «Ce n'est pas du ressort du comité scientifique qui est un Conseil d'orientation. Ce sont les ministères de l'Intérieur, des Transports et celui de la Santé qui vont organiser cette opération», a-t-il précisé. Ce décret mettra donc fin aux rumeurs et, surtout, apportera des réponses aux nombreuses interrogations de la diaspora algérienne, qui est à ce jour dans le flou.

C'est dans cette optique que l'ambassadeur d'Algérie en France, Antar Daoud, a reçu des représentants de la communauté nationale en France, lesquels lui ont fait part de leurs interrogations et surtout de leurs craintes par rapport à la problématique des tarifs et des lenteurs bureaucratiques qui pourraient surgir face à une offre de sièges faible.

Dans sa déclaration à la télévision publique, à l'issue de cette réunion, il a rappelé que dans une première phase, la reprise des dessertes sera limitée à cinq vols quotidiens, à partir des aéroports français de Paris, Marseille et Lyon vers Alger, Oran et Constantine.

D'autres liaisons à partir des villes de Lille, Toulouse, Nantes seront ouvertes vers les aéroports d'Alger, Oran, Constantine, Tlemcen, Annaba et Béjaïa. Cela, a-t-il précisé, en fonction de la situation épidémiologique.

La compagnie aérienne nationale se prépare de son côté pour cette reprise annoncée pour le 1er juin. S'agissant des tarifs du billet d'avion qui s'annoncent d'ores et déjà coûteux, il a démenti les rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux, sans pour autant donner plus de précisions.

Lilia Aït Akli

L'AFRIQUE ET L'ACCÈS AUX VACCINS ANTI-COVID

L'autre grande fracture

L'ACCÈS du continent africain aux vaccins anti-Covid-19 est devenu presque impossible dans cette conjoncture mondiale marquée par plusieurs vagues de pandémie. Des régions entières et des centaines de millions de citoyens sont presque interdits de recevoir ou d'acheter une dose de ce vaccin. Une problématique qui est vite devenue une question de politique internationale, que certains diplomates ont directement liée à des considérations géopolitiques et économiques. La fracture est immense et nécessite une nouvelle mobilisation et une prise de conscience des Africains par rapport aux enjeux et défis du futur.

Jusqu'au début mai, plus de 1,1 milliard de doses de vaccin anti-Covid ont été administrées, dont plus de 80% dans les pays à revenu élevé ou intermédiaire supérieur, alors que les pays à revenu faible n'ont en reçu que 0,2%, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des chiffres qui démontrent une fois de plus ce décalage, en dépit des accords, des conventions et des résolutions internationales. C'est dans ce contexte que le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine a tenu hier une session ministérielle, présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, devrait faire le point sur la situation de la pandémie au niveau du continent africain.

Plusieurs problématiques seront évoquées lors de cette réunion, dont justement la mauvaise répartition des vaccins à travers le monde.

Il s'agira aussi d'examiner les possibles répercussions de la pandémie sur des domaines autres que celui de la santé publique, dont l'économie, notamment. La prolongation de la pandémie risque, par exemple, d'avoir un sérieux impact sur la mise en œuvre la Zone continentale de libre-échange. D'autres programmes de l'UA, dont l'application est sérieusement touchée par les effets de la pandémie, seront au centre des préoccupations des dirigeants africains. Il faut dire que ces derniers considèrent que ces vaccins anti-Covid sont des biens publics mondiaux sanitaires, comme le prévoit la résolution 2565 de l'ONU adoptée en 2021.

Les participants à la réunion du CPS évoqueront, en outre, les mesures prises jusqu'ici par l'UA pour faire face à la pandémie. Il s'agit, entre autres, de la mise en place du Fonds spécial de lutte contre la Covid-19, de la Plateforme africaine d'approvisionnement en médicaments ou encore des actions de partenariat visant à accélérer le dépistage des populations. Dans cette optique, il faut rappeler que l'UA a mis sur pied une équipe chargée d'entreprendre des démarches pour l'acquisition des vaccins, dénommée AVATT.

D'autre part, les animateurs de la réunion comptent saisir cette opportunité pour avertir sur les conséquences dévastatrices de la monopolisation des vaccins, encourager les partenaires, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les institutions financières et le secteur privé à soutenir les mécanismes COVAX et AVATT, des mécanismes destinés à faciliter l'accès aux vaccins, respectivement, dans le monde et en Afrique.

L'Algérie qui est pleinement engagée dans cette lutte contre la maladie, a contribué à hauteur de deux millions de dollars au Fonds africain de lutte contre la Covid-19. Elle a également aidé par des actions de solidarité des pays voisins, comme la Tunisie, le Mali ou la Mauritanie à faire face à la propagation de la pandémie.

L'Algérie plaide pour la mise en place rapide d'une Agence africaine du Médicament, un organisme qui permettrait de négocier l'achat groupé de vaccins, mais aussi d'autres produits pour face face aux multiples pandémies qui sévissent dans le continent. Justement, l'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, décédé récemment suite à sa contamination par le coronavirus, était l'un des cinq envoyés spéciaux de l'UA chargés de la mobilisation des financements au profit des efforts de l'Afrique pour contenir la pandémie et réduire ses effets.

Mohamed Kouini

LÉGISLATIVES

Des partis participent pour la première fois, d'autres marquent leur retour

Les élections législatives du 12 juin prochain sont une étape décisive pour des formations politiques qui participent pour la première fois à cette échéance, tandis qu'elles seront un rendez-vous pour d'autres partis qui marqueront leur retour en s'engageant dans la bataille électorale après un boycott ayant duré des années pour des raisons objectives liées à la crédibilité et à la transparence de l'opération électorale.



Le changement de la donne politique et du cadre réglementaire avant le lancement des élections législatives présage d'un changement de la carte politique en Algérie. Ainsi, les formations politiques qui entrent en lice pour la 1e fois ou celles qui y participent après une absence, se sont adaptées à la nouvelle réalité politique qui ne repose plus sur d'anciens critères qui divisaient les partis en formations anciennes, d'autres récentes, d'autres encore en grand ou petit parti.

Les partis ne comptent pas beaucoup sur la force de la base militante, puisque la majorité des partis ont inclus des noms en dehors du parti, en vue de renforcer leurs listes électorales et séduire les électeurs.

Sur cette base, des partis politiques, à l'instar du Mouvement de la société pour la paix (MSP) ou du parti de Jil Jadid entrent en lice avec de grandes ambitions en témoignent les déclarations du président du MSP, Abderrezak Makri qui soutient que son parti va remporter la majorité à la prochaine Assemblée populaire nationale (APN) en évoquant le programme socio-économique que le mouvement compte proposer aux composantes de la scène politique au cas où il venait à diriger le Gouvernement.

Pour le MSP, le plus important pour le prochain rendez-vous électoral est d'œuvrer à «convaincre les Algériens d'y participer, car le boycott ne servirait que ceux qui ne veulent pas que le pays change».

Il a imputé le boycott des élections précédentes à «l'ancien régime qui a planifié l'alternance au Pouvoir entre certains partis par la fraude et à la non-participation du peuple aux élections».

Le parti de Jil Jadid estime, pour sa part, que le cadre général dans le pays actuellement «impose de s'adapter à la réalité».

Son président, Sofiane Djilali affirme que «le concept de la démocratie et de l'Etat de Droit se base sur les règles d'un jeu politique clair», expliquant que le changement de la position du parti, du boycott vers la participation, intervient du fait du «changement du régime».

Il a relevé que l'ancien régime «était reclus sur lui-même, que les résultats des élections précédentes étaient connus à l'avance et étaient une simple répartition de quotas sur certains partis», ce qui a poussé son parti, a-t-il dit, à boycotter tous les rendez-vous électoraux, après une 1e expérience qu'il a effectuée après sa création en 2012, en participant aux élections législative et locales. «Le boycott ouvre la voie au retour de l'ancien régime», a-t-il souligné. La prochaine Assemblée populaire nationale (APN) sera «le début d'un réel changement, à travers le renouvellement et le rajeunissement de la composante humaine en se basant sur les garanties et le nouvel arsenal juridique», a-t-il estimé, soulignant que le parti comptait contribuer à ce changement en entrant en lice avec «488 candidats avec une moyenne d'âge ne dépassant pas 39 ans, 90% d'entre eux ont un niveau universitaire et 41% sont des femmes».

Par ailleurs, des partis politiques participent aux élections législatives pour la première fois sans aucun complexe d'infériorité, à l'instar du parti Sawt Echaâb qui ambitionne d'être «à l'avant-garde» à l'avenir, selon son président, Lamine Osmani qui a relevé la nécessité d'établir «une nouvelle carte politique en Algérie partant de la volonté du peuple», ajoutant que le parti se lancera dans les futures législatives avec «un programme politique qui traduit les aspirations réelles du peuple». Considérant la participation aux prochaines élections comme «un moyen de contribuer efficacement à l'édification de l'Algérie à laquelle aspire le peuple algérien et à la consolidation des institutions de l'Etat», le président du parti a souligné que ce rendez-vous électoral est «un jalon important à même de permettre le recouvrement de la régularité du suffrage».

Lors des prochaines législatives, le parti mise sur des listes électorales ou des jeunes avec un niveau académique côtoient des candidats expérimentés», et s'appuie dans sa campagne électorale sur le volet économique en proposant «des solutions réalistes et concrètes, sans pour autant négliger le volet social» tout en plaidant en faveur de «la libération des esprits et de la rupture avec la pensée négative visant à diaboliser toutes les démarches du pouvoir». De son côté, la direction du parti Talaie El Hourriyet estime avoir pris une décision «responsable» en participant à ses premières élections législatives après avoir boycotté les précédentes et s'être contentée de participer aux élections locales de 2017 comme première expérience, affirmant que «les pratiques inconstitutionnelles de l'ancien régime sont révolues» et que les prochaines échéances «peuvent constituer la pierre angulaire de l'Etat de droit et de la gouvernance démocratique, si les conditions de son fonctionnement sont réunies».

Elle a en outre affirmé qu'une forte participation aux élections «sera le seul moyen d'instaurer les fondements d'un Etat dont le peuple est la source du pouvoir», ajoutant qu'»une Algérie nouvelle, démocratique, populaire et pacifique ne saurait être bâtie sans une assemblée populaire nationale qui consacre le pluralisme et la gouvernance transparente qui serviront de base à l'éinstauration d'un modèle politique, économique et social algérien dans une prochaine étape».

Pour leur part, les partis «traditionnels» doivent s'affirmer face aux nouvelles donnes entourant le processus électoral, le premier défi étant d'assumer les transformations et les changements auxquels ils sont exposés, une étape qui n'a pas été sans entrainer une situation de confusion et de troubles pouvant se répercuter sur les résultats des prochaines élections, même si un parti comme le Front de libération nationale (FLN) détenteur du plus grand nombre de sièges à l'ancienne APN, s'attache au slogan «Se renouveler et ne pas se dissiper» lors du rendez-vous du 12 juin prochain.

S. O. Brahim

Des candidats en campagne sur les ondes de la radio locale de Médéa

PRINCIPALE caractéristique de la campagne pour les législatives du 12 juin, la profusion de candidats avec pas moins de 63 listes qui sont entrées en compétition pour convaincre les électeurs à voter pour elles. La campagne a débuté jeudi dernier, au lendemain de l'opération de tirage au sort pour la détermination des créneaux horaires de passage sur les ondes de la radio locale et d'affectation des salles pour la tenue des meetings ainsi que les sites d'affichage organisée la veille au siège de la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante (Anie) des élections.

Parmi les 63 listes validées par la délégation locale de l'Anie sur 70 listes déposées, la série des passages à la radio locale a été inaugurée, jeudi après-midi, par la présence à l'émission intitulée «Barlaman Etaghayir» (Le parlement du changement) de la liste indépendante «El Insaf» et de la liste du Parti politique de la médiation politique, alors que la liste «Min adjel Ethabat» était absente au débat.

Les représentants des listes sus-indiqués ont de prime à bord été invités à présenter le contenu de leurs programmes et leurs démarches pour convaincre les électeurs d'aller aux centres de vote le jour du scrutin et de leur donner leurs voix à leurs listes respectives.

Respectant l'ordre de passage déterminé par les tirages au sort, la parole a d'abord été donnée au représentant de la liste indépendante «El Insaf» d'expliquer par la voie de son représentant le choix de la dénomination de la liste et les noms qui composent la liste.

«Agé de 32 ans, le candidat Mohamed Boumaza, est candidat pour les prochaines législatives. Possédant des diplômes universitaires et cadre dans l'administration de la wilaya, déclarant que la liste englobe des noms de candidats des 2 sexes issus du secteur de l'administration publique et du secteur privé».

Quant à la liste du parti de la médiation politique, représentée par Nabila Bozenag qui en fera sa promotion par la présentation de ses colistiers, affirmant que «ce sont des compétences qui viennent de différents milieux de la société et de divers secteurs d'activité économique».

Dan son déroulé du programme de la liste «El Insaf», il est proposé la mise en avant des actions à portée locale pour lever la marginalisation qui frappe la wilaya de Médéa, en imposant une présence dans tous les processus de réalisation des projets inscrits dans le cadre des programmes d'investissement de l'Etat.

Pour le parti de la médiation, la priorité n'est pas seulement de remplacer une personne par une autre mais d'exiger de nos représentants d'être efficients et d'entretenir de bonnes relations avec les citoyens et de rester à leur écoute.

Nabil B.

ENSEIGNANTES AGRESSÉES

Les mises en garde des parents d'élèves

Devant la situation «lamentable» des enseignants, laquelle ne risque pas de connaître une fin de sitôt, l'Organisation nationale des parents d'élèves sort de son silence et met en garde contre l'irresponsabilité dans le traitement des revendications socioprofessionnelles de ces dernier par les responsables du secteur.



Dans un communiqué rendu public hier, l'Organisation nationale des parents d'élèves a apporté son soutien aux préoccupations des enseignants algériens, qu'elle qualifie de «légitimes». Elle impute l'échec de l'école algérienne au ministère de l'Education nationale en raison de son «incapacité apparente» dans la gestion des affaires du secteur.
Selon l'organisation, ce qui s'est passé avec les enseignantes à Bordj Badji Mokhtar est une preuve de ce qu'elle qualifie d'»irresponsabilité».
En plus de l'impact de la pandémie sur la scolarité des élèves, les travailleurs de l'éducation ne peuvent plus supporter les mauvaises conditions socioprofessionnelles qu'ils vivent. Une situation qui a interpellé l'Organisation des parents d'élèves, laquelle a, à maintes reprises, mis en garde contre les conséquences désastreuses de la mauvaise gestion des affaires du secteur.
Evoquant le grave incident des enseignantes qui ont été sauvagement agressées chez elles, à Bordj Badji Mokhtar, l'Organisation des parents d'élèves a qualifié cet acte de «dangereux», appelant le premier responsable du secteur à fournir les conditions nécessaires pour ces enseignantes afin qu'elles puissent accomplir leur noble mission en toute sécurité. «Ces enseignantes se sont déplacées des centaines de kilomètres afin d'enseigner aux élèves de ces régions et élever des générations. La moindre des choses ce serait de leur assurer les bonnes conditions de travail et, en premier lieu, la sécurité», peut-on lire dans le communiqué.
L'Organisation nationale des parents d'élèves estime que la gestion du ministère de l'Education des affaires fondamentales ne correspond pas aux ambitions escomptées par les travailleurs du secteur. Selon l'organisation, l'incapacité des responsables du secteur est flagrante et les formes d'échec sont scandaleuses, d'où les appels urgents aux autorités supérieures pour qu'elles interviennent, car si le danger s'étend à l'école, il menace l'avenir d'une génération entière.
L'Organisation nationale des parents d'élèves condamne ainsi fermement le crime honteux dont les enseignantes ont été victimes et tient pour responsables les responsables du ministère de l'Education nationale.
Par ailleurs, l'organisation a mis en garde contre la fragilité de la prise en charge par le ministère des enjeux et des problèmes que connaît le secteur. Au moment où le président de la République a mis l'accent sur la nécessité d'ouvrir le dialogue avec les partenaires, les responsables du secteur de l'éducation planifient des réunions formelles qui ne reflètent pas le sérieux dans le traitement des revendications soulevées par les partenaires sociaux.

Lynda Louifi

AFFAIRE DES CRÂNES DE RÉSISTANTS ALGÉRIENS EN FRANCE

Bientôt l'ultime restitution

LE DOSSIER des crânes de résistants algériens détenus dans des musées en France, depuis plus d'un siècle et demi, connaitra bientôt son épilogue. La restitution de ces crânes a connu un long processus de négociations, depuis qu'un historien algérien ait révélé les secrets. Un premier rapatriement a eu lieu l'an dernier (vingt quatre crânes seulement) après moult tergiversations de la part des autorités françaises (presque deux ans), d'autant que cette opération avait pris une dimension historique et symbolique.
Selon les dernières informations en notre possession, il a été convenu entre les deux parties que la restitution des derniers crânes sera achevée le mois prochain et que ce dossier sera considéré comme clos.
Le professeur Rachid Belhadj, chef du comité scientifique en charge du dossier d'identification des cranes des résistants nationalistes, a indiqué qu'une rencontre entre les experts algériens et français aura lieu le 7 juin prochain, avec au menu le point essentiel du rapatriement du reste des cranes.
Belhadj, qui est directeur des activités médicales et paramédicales et chef de service de médecine légale de l'hôpital universitaire Mustapha Pacha, a estimé hier dans une déclaration à la radio régionale de Sétif, que ledit dossier sera définitivement clos après cette rencontre, soulignant que les discussions sur l'opération de la restitution se déroule dans de bonnes conditions.
Avouant que cette question est épineuse, le professeur Belhadj a déclaré que «nous nous efforçons d'accomplir cette mission historique dans de meilleures conditions tout en respectant les lois et les engagements de chaque pays».
Pour rappel, une équipe d'experts algériens s'est rendue l'an dernier au Musée de l'Homme de Paris, où sont exposés des dizaines de crânes. Dans la foulée, une commission mixte algéro-française a été créée à cet effet. Des pourparlers ont été engagés et des actions réalisées en dépit de la crise sanitaire qui avait, semble t-il, retardée l'achèvement de cette opération symbolique.
Faisant partie des scientifiques qui ont été désignés pour procéder à l'identification de ces crânes, le Pr Belhadj avait révélé, l'an dernier, les secrets de cette longue quête d'identification et les expertises faites sur ces crânes de chouhadas algériens du 19eme siècle.
«Pour réussir l'opération d'expertise d'un seul crâne, la délégation était tenue de vérifier les moindres informations et détails liés aux résistants. Nous avons repris les dates d'emprisonnement, les numéros de cellule, les noms des prisons, les registres d'écrou. En fait, il fallait remonter au CV de nos héros, d'autant que toutes les informations concernant ces pièces osseuses rangées dans le Musée de l'Homme étaient archivées. Il fallait aussi authentifier ces documents et ces archives vu qu'il y avait beaucoup d'écrits autour de ces héros algériens. Nous devions aussi nous mettre d'accord sur l'originalité des informations contenues dans les documents que nous allions utiliser durant l'expertise» dira t-il.
Le Pr Belhadj n'a pas manqué de révéler un moment mémorable lors de ses recherches: «nous sommes tombés sur le premier résistant décapité aux premières années du colonialisme français. Le premier Algérien avait été décapité un vendredi en 1832 à la rue Bab-Azzoun. Ce jeune Algérien s'était révolté contre l'ordre des choses imposé par le colonisateur français». Le crâne de ce jeune a fait partie de cette première vague de rapatriement qui a eu lieu en juillet 2000.
Il faut signaler que selon le protocole signé entre l'Algérie et la France, la délégation des experts étaient mandatée pour enquêter et effectuer des recherches sur 40 héros de la résistance algérienne. Seulement 24 ont été authentifiés comme appartenant à des Algériens. Neuf autres crânes exigeaient de nouveaux examens techniques plus poussés. Selon ses premières déclarations, il existe pour la seule bataille historique de Zaatcha à Biskra pas moins de 80 crânes de résistants.
Plusieurs sources évoquent plusieurs centaines de crânes d'Algériens entreposés dans différents endroits en France. Au début du colonialisme sauvage et barbare, les militaires français et les colons n'hésitaient nullement à tuer et décapiter des Algériens, les uns pour terroriser les populations autochtones, les autres pour des considérations dites scientifiques, la chair des Algériens servait d'échantillonnage aux recherches en anthropologie et en phrénologie. Enfin, il faut noter que le comité en charge de cette opération avec les Français est composé de représentants de plusieurs secteurs, la Défense nationale, les Moudjahidines, les Archives nationales, la Justice et la Culture.

Mohamed Kouini

PÉTROLE

La première cargaison algérienne arrive en Ukraine

UNE PREMIÈRE dans les annales de la commercialisation du pétrole algérien vers l'ancienne république soviétique. La société de trading et de courtage Northwind Trade a acheté pour la première fois une cargaison du Sahara Blend, le brut de référence algérien, pour le compte de la raffinerie de Krementchouk d'un volume d'environ 80 000 tonnes, ont indiqué ce samedi des opérateurs du marché pétrolier citant la société d'analyse et de conseil Vortexa. La société Northwind, est le principal fournisseur de l'exploitant de la raffinerie ukrainienne de Krementchouk, Ukrtatnafta en pétrole brut. Le recours au brut algérien est avantageux répond à des critères du prix du brut et des marges de raffinage des fractions légères fournies par le pétrole algérien, ce qui le rend économiquement avantageux, ont expliqué des traders au *Jeune Indépendant*. La cargaison, arrivée le 15 mai au port ukrainien d'Odessa, situé en mer Noire, à bord du pétrolier Saint George, sera acheminée vers la raffinerie de Krementchouk par le principal oléoduc reliant les villes d'Odessa et de la ville industrielle de Krementchouk. La raffinerie de Krementchouk, située au centre de l'Ukraine, est l'une des importantes en Europe et dans le monde avec une capacité de production journalière de 368 500 tonnes et plus de 18 millions de tonnes par an. Elle est notamment spécialisée dans la production d'essence et de carburant diesel (Energy 92 et 95) avec des propriétés de consommation et environnementales améliorées.
Cette transaction pourrait ouvrir la voie à de nouvelles cargaisons de pétrole algérien vers le marché ukrainien en raison de la baisse des approvisionnements russes et du besoin pressant du marché européen au carburant non polluant produit à Krementchouk. Il convient de signaler que la raffinerie Augusta de Sonatrach en Italie, n'approvisionne pas le marché européen en carburant et huiles.

Mohamed Mecelti

LE PHÉNOMÈNE DÉFIGURE CONSTANTINE

Des extensions de commerces rasées par l'APC d'El Khroub

Bien qu'elle ait été considéré comme une goutte dans un océan, compte tenu de l'ampleur qu'a pris le phénomène, une opération bulldozer visant des extensions de locaux commerciaux a été menée en fin de semaine par les services de l'urbanisme de l'Assemblée populaire d'El-Khroub mettant ainsi fin à une extension anarchique de deux locaux commerciaux. L'opération a été exécutée en moins d'une heure et demie ce mercredi sur la base d'un arrêté datant du 10 mai signé par le chef de l'exécutif de la wilaya.



La démolition des excroissances bétonnées des deux commerces situés à l'unité de voisinage 6 à la ville nouvelle Ali Mendjli a été menée sous l'œil vigilant des forces de l'ordre.
L'initiative des autorités locales bien accueillie au demeurant par les habitants de la cité n'a toutefois pas manqué de susciter des interrogations tant ces commerces sont loin de faire cas isolé. Ainsi, d'aucuns s'interrogent sur cette politique de deux poids deux mesures étant donné que ces «tumeurs urbanistiques» ne font guère exception et que des centaines de propriétaires de locaux commerciaux et même de maisons individuelles s'approprient -autant que faire se peut- des parcelles de trottoirs faisant fi de tous les règlements et les lois de la République. Cette mesure louable précise un élu à l'APC de la deuxième plus grande commune de la capitale de l'Est «devrait toucher des dizaines d'autres quartiers de la nouvelle agglomération, je dirais même les douze commune de Constantine, puisque le phénomène s'est répandu sur tout le territoire de la wilaya». Même constat au chef-lieu de wilaya ou la majorité de quartiers connaissent, en effet, le même phénomène à l'image de la cité Abdehafidh Boussouf ou encore celle dite Sonatiba à Ain El-Bey où des commerçants, devant la passivité des services concernés notamment ceux chargés de l'urbanisme, grignotent à longueur d'année des dizaines de mètres carrés de trottoirs et d'espaces publics souvent à la surprise des riverains. A la nouvelle ville Ali Mendjli, un promoteur s'est même adjugé «illégalement» une bonne partie d'un espace commun jouxtant un immeuble profitant de largesses de l'administration locale, bien que des voix aient vainement tenté de le dissuader», explique l'élu préférant garder l'anonymat. «Bien qu'elle soit du ressort des autorités locales, le coût de la démolition devrait être, s'élève-t-il, totalement pris en charge par le contrevenant». Dans la majorité des cas, le voisinage se trouve confronté à d'autres soucis dont celui de vols par effraction, étant donné que les toitures improvisées par les commerçants transgresseurs offres directement accès aux balcons et autres vérandas des étages du dessus facilitant ainsi la mission des malfaiteurs, ceci en sus des détritus et autres déchets qui s'accumulent à longueur d'année sur ces taudis commerciaux ajoutant plus de désolation au paysage notamment pour les habitants des étages du dessus. Cette situation alarmante dans la mesure où, faut-il le rappeler, le phénomène défigure de manière disgracieuse le paysage urbanistique de certaines cités conçues à l'origine comme structures homogènes où, hormis le choix de la devanture des locaux commerciaux dont les propriétaires reste de toute évidence libres d'opter aussi bien pour la matière que pour la couleur de leur choix pour garnir leurs vitrines, toute improvisation urbanistique risque d'altérer l'ensemble.

Amine B.

MÉDÉA

Opération d'évaluation des déchets ménagers

UNE RÉUNION virtuelle portant sur le lancement d'une opération d'évaluation des déchets ménagers et assimilés produits par les ménages a été organisée, mardi dernier, sous la houlette du directeur de l'environnement de la wilaya de Médéa, en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (And).
Au cours des débats, il a été mis l'accent sur la démarche relative au lancement de la 3è phase dite de printemps de l'opération d'évaluation des déchets ménagers et assimilés au niveau de 2 communes choisies à cet effet, à savoir Médéa et El-Omaria. L'opération a été lancée sur terrain, mercredi 19 mai, en présence des représentants de l'And, du directeur de l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement et du directeur de l'environnement et du milieu vert de la commune de Médéa, d'un représentant de la commune d'El-Omria et des enquêteurs.
Il faut rappeler que l'urbanisation effrénée amplifiée par le mouvement d'exode rural a été le plus important facteur responsable des problèmes liés à une hausse du volume des déchets ménagers, de l'absence d'hygiène et à la prolifération des dépôts sauvages de déchets de toutes sortes, est-il noté. D'ailleurs, il est chaque jour enregistré la collecte d'importantes quantités de déchets ménagers générés à travers les différentes villes de la wilaya, dont plus de 150 tonnes produits par le seul chef-lieu de wilaya. L'échantillon de l'opération d'évaluation est mis en avant dans la perspective de permettre de mieux gérer les déchets et ainsi arriver à séparer les différentes matières pour les projets de recyclage des plastiques, des métaux, du verre, du papier et du carton, le compostage des résidus verts et des matières organiques, le tri des matières valorisables, etc.
C'est ce que permettrait le projet relatif à la réalisation d'une déchetterie régionale à Ksar El Boukhari, 60 km au sud du chef-lieu de wilaya dont la principale fonction est la régulation de la collecte des déchets afin d'arriver à une réduction des dépôts sauvages des ordures ménagères.
Car, «les déchets sont considérés de nos jours, comme une ressource précieuse et intarissable à partir de laquelle peuvent être extraites des matières premières et de l'énergie». L'opération d'évaluation des déchets ménagers et assimilés est aussi de nature à «montrer que la composition des déchets générés par les ménages est fonction des saisons et de la spécificité de chaque région».

De Médéa, Nabil B.

COUR D'ALGER

Journée d'information sur la plateforme numérique d'échange de requêtes

LE MINISTÈRE de la Justice a organisé samedi au profit de l'Union nationale des ordres des avocats d'Alger une journée d'information sur la plateforme numérique dédiée à l'échange de requêtes et mémoires en matière civil au niveau des Cours, dans le cadre de la concrétisation du processus de modernisation des méthodes de gestion judiciaire. A cette occasion, le Directeur de la Prospective et de l'Organisation à la Direction générale de la modernisation de la Justice (DGMJ), Mustapha Moudjadj, a présenté «un exposé détaillé et explicatif» sur les contenus de «la plateforme numérique créée pour l'échange des requêtes et mémoires, hors-audiences, entre avocats en matière civil». «Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du passage progressif vers la e-Justice après l'adaptation du système juridique», a-t-il souligné ajoutant que sa mise à disposition des avocats vise à leur faciliter les activités judicaires sans déplacement aux juridictions.
Cette démarche intervient dans le cadre des avantages et objectifs de la gestion rationnelle du dossier judiciaire et de la célérité de son traitement, a encore indiqué M. Moudjadj.
Soulignant les pas importants franchis en matière de numérisation par le secteur de la Justice en Algérie, il a ajouté qu'il s'agit à présent d'un autre pas qualitatif permettant aux avocats d'enregistrer en ligne leurs requêtes pour appel au niveau des Cours.
Il a précisé, dans ce sens, que l'échange s'effectue hors-audiences sous la supervision d'un magistrat, qui est le Conseiller-rapporteur, jusqu'aux plaidoiries en audience, faisant état de «l'élaboration en cours des textes relatifs à l'opérationalisation de cette nouvelle plateforme». «Si la conception technique est en voie de finalisation, des amendements au Code de procédure civile et administrative s'imposent avant sa mise en service», a expliqué M. Moudjadj.
Concernant le règlement des frais d'enregistrement, il a fait état de «discussions avec Algérie Poste pour faciliter aux avocats le paiement électronique» avant la généralisation de la procédure à l'ensemble des établissements bancaires, après quoi la nouvelle plateforme numérique devra prendre en charge toutes les étapes : le e-paiement, l'enregistrement et l'échange de requêtes en ligne. Pour sa part, le représentant de l'Ordre des avocats d'Alger et membre de l'Union nationale des avocats, Mohamed Baghdadi, s'est félicité de ce projet mené sous l'égide du ministère de la Justice au profit du justiciable, affirmant que «les avocats attendent avec impatience sa concrétisation».
Il a relevé que la tutelle doit mettre en place tous les mécanismes techniques à même de faciliter la mise en œuvre de ce projet de plateforme et trouver des solutions aux préoccupations relatives au débit internet, au paiement électronique et aux différentes dispositions visant à faciliter ces prestations électroniques dans le secteur, notamment l'échange de requêtes entre avocats, qui aura un impact positif sur le travail judiciaire.

H. B.

BECHAR

Les sites rupestres en quête d'un schéma de protection et de sauvegarde

Les sites d'art rupestre dans la wilaya de Bechar sont en attente d'un schéma de protection et de valorisation, pour les préserver et les mettre à l'abri de la dégradation. Les nombreux sites de la wilaya, dont un de gravures rupestres (représentant des bovidés), récemment découvert dans la région frontalière de Béni-Ounif (Nord de Bechar), présentent un intérêt important dans la connaissance de l'histoire humaine et du pays, a affirmé le coordinateur du patrimoine culturel, à la direction locale du secteur de la Culture et des Arts, Abdelhamid Nougal.



La découverte de ce site démontre que les humains et certaines espèces animales disparues ont longtemps vécus dans la région de Bechar, qui compte plusieurs sites du genre à Taghit et Abadla, ainsi que celui de Marhouma (wilaya de Béni-Abbes), a fait savoir M.Nougal.
Ainsi, la mise en œuvre du schéma de protection, de sauvegarde et de mise en valeur des stations de gravures rupestres de Taghit est tributaire de la promulgation du texte réglementaire pour l'application de ce schéma, a-t-il également précisé.
« Le projet de ce schéma, dont les dossiers culturel, administratif et études techniques ont été finalisés par la direction locale du secteur et approuvés par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en début du mois de juin 2016, a été adressé au ministère de tutelle et nous attendons son approbation par les instances nationales et sa parution au journal officiel, pour pouvoir le concrétiser sur le terrain », a-t-il précisé à ce sujet.
« La mise au point de ce schéma par un bureau d'étude spécialisé, s'inscrivant au titre de la législation nationale en matière d'élaboration de schémas de protection des sites patrimoniaux et des zones protégées, est un moyen efficace pour une réelle protection des stations de gravures de la région de Zaouïa Tahtania, à quelques encablures de la commune de Taghit (97 km Sud de Bechar), a ajouté M.Nougal.
Ces stations, localisées sur une zone à protéger de 500 hectares, sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sur les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des chameaux et des girafes, a fait savoir le même responsable.
Le schéma de protection des sites historiques vise à mettre un terme aux dégradations et autres actes de vandalisme par certains individus, dont des touristes en visite dans cette région à haute valeur touristique, constatés sur le site.
Ce plan de protection et de valorisation de ce site de l'histoire humaine, accueilli avec enthousiasme, tant par les élus que la société civile de Taghit, prévoit une fois matérialisé, l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations (au nombre de deux), et ce sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, en plus du renforcement du gardiennage des lieux et du lancement du processus de son classement au patrimoine matériel de l'humanité, estime M.Nougal.
Plus de 500 sites historiques dans les wilayas de Bechar et Béni-Abbès
Quelque 550 sites d'une importance historique avérée ont été inventoriés à travers les territoires des wilayas de Bechar et Béni-Abbes par la direction du secteur de la Culture et des Arts.
Il s'agit de ksour, dont trois classés au patrimoine national matériel (Taghit, Mougheul et Béni-Abbès), de stations de gravures rupestres à l'exemple de celles de Erg-Farradj dans la daira d'Abadla au nombre de six, de tumulus, de cimetières médiévaux, de grottes d'abris et autres lieux d'une grande importance pour la connaissance de l'histoire de ces régions du Sud-ouest du pays, selon le même cadre local du secteur de la Culture et des Arts.
Cette opération d'inventaire de ces sites sera suivie prochainement par leur classement par phase au registre du patrimoine culturel matériel local, pour être proposés par la suite à un classement au registre national du patrimoine culturel national, a-t-on signalé.
Outre cette opération d'inventaire du patrimoine culturel matériel de ces deux wilayas du sud-ouest, une banque de données sur leur patrimoine culturel matériel et immatériel est en voie de réalisation par la direction locale du secteur, en vue de mettre à la disposition des chercheurs et des citoyens, un outil de connaissance approfondie de ce patrimoine culturel, de même que des moyens et voies de contributions de chacun pour la protection et la sauvegarde de ce patrimoine culturel, a conclu M.Nougal.

SÉTIF

L'Algérie a franchi de grands pas dans la prise en charge des hémophiles

L'ALGÉRIE a « franchi de grands pas en matière de prise en charge des hémophiles », a indiqué avant-hier à Sétif la sous-directrice chargée des hémophiles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mme Fatiha Nadhir.
Elle a souligné dans ce sens, au cours d'une journée d'étude et de sensibilisation tenue à la salle des conférences du centre commercial Park Mall de Sétif, que le ministère de tutelle adopte depuis 2018 une « stratégie nationale de prophylaxie chez les hémophiles ayant permis de leur assurer une éducation thérapeutique ».
La même responsable a indiqué que « l'éducation thérapeutique de ces patients vise notamment à leur permettre de garantir une certaine assiduité dans le respect du traitement (sous forme d'injection) et de se prendre en charge eux-mêmes, notamment durant la pandémie de la Covid-19 pendant laquelle la majorité des patients ne se rendaient plus aux hôpitaux ».
Mme Nadhir a également ajouté que l'évolution de la prise en charge des hémophiles en Algérie, depuis 2007, montre que le pays a consenti d'énormes efforts dans ce domaine, soutenant que le pourcentage des médicaments destinés aux hémophiles représente 8 % du total des médicaments.
Aussi, le budget consacré à cette catégorie de patients durant l'année 2021 a été multiplié par 30 comparativement à l'année 2007, a indiqué Mme Nadhir qui a souligné que l'Algérie a adopté la stratégie mondiale qui repose sur la prophylaxie visant à éviter le saignement au niveau des articulations afin d'éviter l'infirmité motrice et en réduire le taux chez les hémophiles. La même oratrice a assuré, en outre, qu'il n'y aucun manque dans les médicaments destinés aux malades hémophiles en Algérie.
Elle a signalé, toutefois, la persistance de certaines insuffisances au niveau des zones d'ombre à travers toutes les wilayas du pays, ayant conduit à la création d'un réseau de soin des hémophiles dans ces zones, faisant de tous les hôpitaux des structures de référence pour cette maladie. Selon Mme Nadhir, il y aura également une interactivité entre certaines structures sanitaires concernant le protocole thérapeutique, les dossiers médicaux électroniques, la prise en charge des patients et l'inscription de tous les médecins spécialisés dans le traitement des patients atteints de cette maladie pour en assurer la formation. Cette manifestation scientifique initiée par la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé, tenue sous le slogan « Adaptons nous au changement », a donné lieu à plusieurs communications sur « l'évolution de la prophylaxie selon les directives nationales », « mise en place du registre électronique de l'hémophile », « l'apport de l'association nationale des hémophiles dans l'accompagnement et la prophylaxie chez l'hémophile à domicile », « proposition de circuit de prise en charge des enfants hémophiles sous prophylaxie et projet de réseau national ». Une table-ronde a été organisée, à l'occasion, sur « le projet de réseau national des hémophiles, modèle pratique et structurant ».

TIZI-OUZOU

Saisie de plus de 2 kg de kif traité, durant les quatre premiers mois de 2021

UNE QUANTITÉ de 2,217 kg de kif traité, a été saisie à Tizi-Ouzou, par les services de sécurité, durant les quatre premiers mois de l'année en cours, a indiqué, hier, dans un communiqué, la sûreté de wilaya.
« Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et le commerce illicite de produits stupéfiants, les services de la sûreté de wilaya, ont traité durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 137 affaires liées à la détention et au trafic de drogues et procédé à la saisie de 2,217 kg de Kif traité », a-t-on précisé de même source.
Durant la même période quelque 1004 comprimés psychotropes, ont été également saisis par les mêmes services qui ont interpellé 100 individus impliqués dans ces affaires, a-t-on ajouté.
Présentés devant les instances judiciaires compétentes, pour le chef d'inculpation de « détention de drogue et psychotropes à des fins de commercialisation », 42 des mis en cause dans ces affaires ont été mis en détention préventive, 7 placés sous contrôle judiciaire, 47 cités à comparaître et 4 ont bénéficié de la liberté provisoire, selon le même communiqué.
La sûreté de wilaya a indiqué, en outre, que 19 individus qui faisait objet de recherche par les instances judiciaires, en vertu de mandats d'arrêts, « pour leur implication dans des affaires de vol et de détention de stupéfiants à des fins de commercialisation, dont un individu qui a cumulé à lui seul, 06 mandats d'arrêt », ont été interpellés durant la même période.

UNIVERSITÉ DE JIJEL

Signature de plusieurs conventions de partenariat avec des opérateurs publics et privés

L'UNIVERSITÉ MOHAMED Seddik Benyahia de Jijel a conclu plusieurs conventions de partenariat et de coopération avec des opérateurs économiques publics et privés, visant la proposition de solutions scientifiques et pratiques dans le cadre de l'ouverture de l'université sur l'environnement socio-économique, a-t-on appris avant-hier, auprès de cet établissement d'enseignement supérieur.
Dans le cadre de l'ouverture de l'université sur l'environnement socio-économique, il a été procédé à la conclusion de plusieurs conventions avec des opérateurs publics et privés, en vue de proposer des « solutions scientifiques et pratiques aux différents problèmes rencontrés par ces opérateurs », a-t-on fait savoir.
La convention conclue entre l'université Mohamed Seddik Benyahia, l'université industrielle et le complexe sidérurgique de Bellara d'El Milia qui commence à « donner ses fruits » figure parmi les principales conventions concrétisées, a-t-on souligné, indiquant que l'équipe partenaire est parvenue à réaliser « un système de classification des professions ».
Une autre convention a été aussi signée entre l'université de Jijel et le complexe Somiphos pour l'exploitation et la transformation des phosphates de Tébessa lequel a exposé aux laboratoires de recherche de l'université de Jijel plusieurs problèmes rencontrés sur le terrain en vue d'y trouver des solutions pratiques.

PARTIE INTÉGRANTE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA RÉGION

Nécessité de protéger les sites rupestres de Bechar

Les sites d'art rupestre dans la wilaya de Bechar sont en attente d'un schéma de protection et de valorisation, pour les préserver et les mettre à l'abri de la dégradation.

Les nombreux sites de la wilaya, dont un de gravures rupestres (représentant des bovidés), récemment découvert dans la région frontalière de Béni-Ounif (Nord de Bechar), présentent un intérêt important dans la connaissance de l'histoire humaine et du pays, a affirmé le coordinateur du patrimoine culturel, à la direction locale du secteur de la Culture et des Arts, Abdelhamid Nougal.



La découverte de ce site démontre que les humains et certaines espèces animales disparues ont longtemps vécus dans la région de Bechar, qui compte plusieurs sites du genre à Taghit et Abadla, ainsi que celui de Marhouma dans la wilaya de Béni-Abbe), a fait savoir M. Nougal.

Ainsi, la mise en œuvre du schéma de protection, de sauvegarde et de mise en valeur des stations de gravures rupestres de Taghit est tributaire de la promulgation du texte réglementaire pour l'application de ce schéma, a-t-il également précisé.

"Le projet de ce schéma, dont les dossiers culturel, administratif et études techniques ont été finalisés par la direction locale du secteur et approuvés par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en début du mois de juin 2016, a été adressé au ministère de tutelle et nous attendons son approbation par les instances nationales et sa parution au journal officiel, pour pouvoir le concrétiser sur le terrain", a-t-il précisé à ce sujet.

"La mise au point de ce schéma par un bureau d'étude spécialisé, s'inscrivant au titre de la législation nationale en matière d'élaboration de schémas de protection des sites patrimoniaux et des zones protégées, est un moyen efficace pour une réelle protection des stations de gravures de la région de Zaouïa Tahtania, à quelques encablures de la commune de Taghit (97 km Sud de Bechar), a ajouté M.Nougal.

Ces stations, localisées sur une zone à protéger de 500 hectares, sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sur les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des chameaux et des girafes, a fait savoir le même responsable.

Le schéma de protection des sites historiques vise à mettre un terme aux dégradations et autres actes de vandalisme par certains individus, dont des touristes en visite dans cette région à haute valeur touristique, constatés sur le site. Ce plan de protection et de valorisation de ce site de l'histoire humaine, accueilli avec enthousiasme, tant par les élus que la société civile de Taghit, prévoit une fois matérialisé, l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations (au nombre de deux), et ce sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, en plus du renforcement du gardiennage des lieux et du lancement du processus de son classement au patrimoine matériel de l'humanité, estime M. Nougal.

PLUS DE 500 SITES HISTORIQUES DANS LES WILAYAS DE BECHAR ET BÉNI-ABBÈS

Quelque 550 sites d'une importance historique avérée ont été inventoriés à travers les territoires des wilayas de Bechar et Béni-Abbes par la direction du secteur de la Culture et des Arts.

Il s'agit de ksour, dont trois classés au patrimoine national matériel (Taghit, Mougheul et Béni-Abbès), de stations de gravures rupestres à l'exemple de celles de Erg-Farradj dans la daira d'Abadla au nombre de six (6), de tumulus, de cimetières médiévaux, de grottes d'abris et autres lieux d'une grande importance pour la connaissance de l'histoire de ces régions du Sud-ouest du pays, selon le même cadre local du secteur de la Culture et des Arts.

Cette opération d'inventaire de ces sites sera suivie prochainement par leur classement par phase au registre du patrimoine culturel matériel local, pour être proposés par la suite à un classement au registre national du patrimoine culturel national, a-t-on signalé.

L'ARTISTE EST FRANCO-ALGÉRIENNE

Katia Kameli explore le «roman algérien» à Marseille

AVEC "Elle a allumé le vif du passé", l'artiste et réalisatrice franco-algérienne remonte le fil de la mémoire. Elle expose dans le cadre de la saison Africa 2020, jusqu'au 19 septembre au Frac à Marseille en France jusqu'au 19 septembre

S'inspirant de sa double culture qui, dit-elle, fonde son identité, Katia Kameli, envisage son rôle en tant qu'artiste comme celui d'un traducteur. À travers ses œuvres, elle réfléchit sur la notion d'échanges culturels à la base de la construction identitaire individuelle et/ou nationale.

Les œuvres de Katia Kameli sont dans les collections du Centre Pompidou ou du Frac. C'est là que la Franco-Algérienne qui a étudié aux Beaux-Arts de Marseille dévoile son travail jusqu'au 19 septembre.

Au Fonds régional d'art contemporain, où elle occupe les deux étages du bâtiment dessiné par l'architecte Kengo Kuma, Katia Kameli se frotte à l'Histoire. La sienne puisque l'artiste et réalisatrice est Franco-Algérienne, et celle de l'Algérie dans laquelle elle immerge le spectateur grâce à une série de films, où elle explore la mémoire à travers des collections d'images. "C'est un territoire qui m'habite, dit celle qui se considère comme "traductrice", j'ai grandi en partie là-bas, ça a nourri mon positionnement à l'entre-deux, entre ces deux territoires, la France et l'Algérie, qui ont une histoire particulière qui les liera à jamais. J'ai l'impression d'être le résultat de cette histoire complexe".

Avec son titre poétique, Elle a allumé le vif du passé qui est aussi une phrase de l'académicienne disparue en 2015 Assia Djebar, également chantée dans le dernier volet du triptyque vidéo Le roman algérien, l'exposition de Katia Kameli plonge dans les blessures de ce passé.

Et donne voix aux absents, tout particulièrement aux femmes. Le parcours demande d'ailleurs le temps long d'une vraie écoute, pour entendre toute la polyphonie de son travail. Car, cet itinéraire mémoriel, féministe, radical, est un porte-voix très pluriel. Katia Kameli y déploie les archives de la photographe Louiza Ammi dont elle éclaire les ombres, donne la parole à la philosophe Marie-José Mondzain, pour mieux analyser les différentes strates de la réalité à travers justement la puissance des images. Il y a de la délicatesse dans le geste artistico-documentaire au long cours de Katia Kameli qui capture l'émotion sans y noyer le spectateur et pose beaucoup plus de questions - vertigineuses - qu'elle n'offre de réponses. L'artiste interroge, très librement avec ses pièces, la construction du regard. Et à travers les nombreuses mises en abîme de ses recherches propose une vision critique et éclatée de l'histoire algérienne.

Cette position, distanciée, se retrouve aussi au deuxième étage de l'exposition, où Katia Kameli s'intéresse avec son installation hybride Stream of Stories, aux sources orientales des Fables de La Fontaine. "Jamais on ne nous dit à l'école, où nous l'étudions, explique-t-elle, que Jean de La Fontaine s'inspire de fables indiennes". Katia Kameli remonte donc le fil de cette histoire, depuis le Panchatrantra jusqu'au Kalila wa Dimma, monument de la littérature arabe médiévale. Pour conter l'épopée de ces textes, l'artiste présente des fac-similés de manuscrits originaux et des masques. AInsi, Katia Kameli offre déjà au Frac une vision mouvante, comme une passerelle en équilibre dansant au-dessus de cet "entre-deux" qu'elle affectionne, de sa traversée d'archives douloureuses, de son écoute de voix algériennes, de son attention à la fragilité des représentations. Témoignage de son travail de passeur d'un monde à l'autre qui révèle tout son intérêt pour peu que le visiteur y prête attention.

LE COIN DU CINÉPHILE : LES 25 GROS FILMS DE L'ÉTÉ

Après avoir été paralysé pendant plus d'un an en raison de la pandémie, Hollywood redémarre la machine. Alors que la vaccination nous permet de rêver à un retour à une certaine normalité pendant la belle saison, les grands studios américains sortent l'artillerie lourde pour ramener le public en grand nombre dans les salles de cinéma. Du nouvel épisode de la saga Rapides et dangereux au très attendu Black Widow, voici 25 films américains qui aideront à relancer le box-office cet été.

CRUELLA, SORTIE LE 28 MAI

Emma Stone se glisse dans la peau de la méchante Cruella dans ce film de Craig Gillespie (Moi, Tonya) qui explore la jeunesse de l'ennemie jurée des 101 Dalmatiens. Le long métrage est centré autour de la rivalité entre la jeune Cruella et la baronne von Hellman (Emma Thompson), une grande figure de la mode de Londres, pendant le mouvement punk des années 1970.

L'INSTITUT DU MONDE ARABE REVIENT SUR LES PARCOURS MAGNIFIQUES DE SES FEMMES

«Divas, d'Oum Kalthoum à Dalida »

L'INSTITUT du Monde Arabe se pare de strass et de paillettes pour accueillir "Divas, d'Oum Kalthoum à Dalida". L'exposition événement, qui se tient depuis le du 19 mai et devra se poursuivre jusqu'au 25 juillet 2021, dresse le portrait des grandes femmes artistes de la musique et du cinéma arabes du XXe siècle.

L'Institut rend ainsi hommage à toutes les femmes qui ont constitué l'âge d'or du cinéma et de la musique arabes. Des portraits de stars si talentueuses intitulés « Divas, d'Oum Kalthoum à Dalida » y sont exposés, un parcours rempli de chansons, de photos inédites, d'extraits de films, d'affiches de cinéma ou de concerts.

Artistes de légendes, icônes intemporelles, femmes fortes, pionnières d'avant-garde, l'exposition Divas est une véritable preuve d'amour à toutes ces actrices et chanteuses qui ont participé à l'évolution des sociétés arabes d'après-guerre et qui restent aujourd'hui encore des références adulées par tous. Oum Kalthoum, Warda al-Djazaïria, Asmahan, Fayrouz, Laila Mourad, Samia Gamal, Souad Hosni, Sabah, Dalida... Elles sont nombreuses et elles sont réunies lors d'un parcours magnifique.

Au milieu des objets personnels, des robes de scène scintillantes, des photographies d'époque, des extraits de films ou de concerts mythiques, des interviews rares et des affiches de cinéma, on découvre la vie et les combats de ces femmes, et surtout l'influence qu'elles ont eu sur les sociétés patriarcales dans lesquelles elles évoluaient.

L'exposition raconte les luttes féministes et l'histoire des femmes arabes dans des pays pris par les luttes d'indépendance et la décolonisation.

Le parcours se déploie sur 1 000 m² d'espace d'exposition et se divise en quatre actes, passant tour à tour des femmes pionnières aux avant-gardistes féministes puis au succès des comédies musicales. Pour terminer, des regards sont portés par desartistes d'aujourd'hui sur ces divas, dont l'héritage est une profonde source d'inspiration pour toute une nouvelle génération.

INTERVIEW CHOC DE DIANA

Pourquoi la BBC s'excuse

EN 1995, les confessions publiques de Lady Di sur la BBC avaient fait trembler la monarchie. Le rapport sur les conditions d'obtention de cet entretien est accablant.

Tony Hall, qui dirigeait la rédaction de la BBC au moment de l'interview retentissante de Lady Di en 1995, a démissionné samedi 22 mai de ses fonctions de président du musée londonien de la National Gallery après la publication d'un rapport critiquant l'enquête interne menée sur cette interview. « J'ai démissionné aujourd'hui de mon poste de président de la National Gallery », a annoncé Tony Hall dans un communiqué, renouvelant ses excuses pour « les événements d'il y a 25 ans ».

Un rapport publié jeudi, près d'un quart de siècle après la célèbre interview dans laquelle Diana s'épanchait sur son mariage raté, a dénoncé les méthodes « trompeuses » employées par le journaliste Martin Bashir, aujourd'hui âgé de 58 ans. Celui-ci avait utilisé de faux documents pour convaincre l'épouse du prince Charles d'accepter l'interview, un énorme scoop pour la BBC. Lors de cet entretien télévisé, Lady Di avait affirmé qu'il y avait « trois personnes » dans son mariage, en référence à la relation que Charles entretenait avec Camilla Parker Bowles, et reconnaissait entretenir elle-même une liaison.

Dans son rapport, l'ancien juge de la Cour suprême John Dyson a étrillé la BBC pour sa gestion d'une affaire qu'elle traîne comme un boulet depuis des années. L'ancien directeur général, Tony Hall, qui était directeur de la rédaction au moment de l'interview, s'est excusé jeudi, reconnaissant que l'enquête interne menée en 1996 « était bien en deçà » des standards requis et que « davantage de mesures avaient pu et dû être prises suite aux plaintes concernant l'attitude de Martin Bashir ». Il a reconnu avoir eu « tort de donner à Martin Bashir le bénéfice du doute ».

Samedi, Tony Hall a annoncé quitter son poste à la National Gallery qu'il occupait depuis juillet 2020, car rester à ce poste « détournerait l'attention d'une institution qui me tient à cœur ». Le rapport avait pointé du doigt les responsabilités du puissant groupe audiovisuel public britannique, appelé par le Premier ministre Boris Johnson à prendre « toutes les mesures possibles pour garantir qu'une telle situation ne se reproduise plus jamais ».Les confidences de Lady Di avaient conduit au divorce de Charles et Diana, morte moins de deux ans plus tard à Paris dans un accident de voiture alors qu'elle était pourchassée par des paparazzis.

R. I.

BIRMANIE

Le parti d'Aung San Suu Kyi menacé de dissolution

Les responsables de la junte militaire, qui ont fomenté le putsch le 1er février dernier, s'attaquent désormais à la LND, le parti d'Aung San Suu Kyi.



En Birmanie, la Ligue nationale pour la démocratie (LND) – le parti politique d'Aung San Suu Kyi – est menacée de dissolution par les responsables de la junte militaire, qui ont mené le putsch et arrêté l'ex-dirigeante civile du pays il y a bientôt quatre mois. Des accusations de fraudes aux dernières élections législatives sont invoquées. L'enquête menée sur les résultats de ces élections de novembre 2020 est quasiment achevée, a ajouté vendredi le président de la commission électorale de l'Union de la Birmanie, Thein Soe.

« Qu'allons-nous faire avec le parti qui a (agi) illégalement, devrions-nous dissoudre le parti ou inculper ceux qui ont commis (ces actions illégales) en tant que traîtres envers la nation ? Nous allons réfléchir et envisager d'entreprendre cette action », a-t-il déclaré dans une vidéo postée sur le compte Facebook d'un média local.

La commission électorale a rencontré vendredi les partis politiques pour discuter de possibles modifications du système électoral, mais la LND n'était pas représentée à cette réunion. Le chef de la junte, le général Min Aung Hlaing, a justifié le coup d'État en invoquant des allégations de fraudes aux législatives de novembre, massivement remportées par la LND. Un média local a rapporté jeudi que la junte a supprimé la limite d'âge pour la mise à la retraite des généraux, ce qui permettrait au général Min Aung Hlaing de rester en fonction même après ses 65 ans en juillet.

La Birmanie est en proie au chaos et son économie est paralysée depuis le putsch. La répression des manifestants pro-démocratie et des dissidents a fait plus de 800 morts. Parallèlement, des dizaines de milliers de civils sont déplacées en raison d'affrontements entre l'armée et des milices ethniques, nombreuses dans le pays.

Aung San Suu Kyi, 75 ans, n'a pas été vue en public depuis son arrestation lors du putsch. Assignée à résidence dans la capitale Naypyidaw, elle devrait comparaître lundi pour la première fois en personne devant la justice. La lauréate du prix Nobel de la paix 1991 a été inculpée à six reprises depuis son arrestation. Elle n'a pu rencontrer ses avocats que lors de brèves séances de visioconférences sous étroite surveillance des forces de sécurité.

Elle est notamment poursuivie pour non-respect des restrictions liées à la pandémie, importation illégale de talkies-walkies, incitation aux troubles publics et violation d'une loi sur les secrets d'État datant de l'époque coloniale. Elle est aussi accusée d'avoir perçu plusieurs centaines de milliers de dollars et onze kilos d'or de pots-de-vin, mais n'a pas été inculpée pour corruption. Si elle était reconnue coupable, elle pourrait être bannie de la politique, voire condamnée à de longues années de prison.

La LND avait obtenu une majorité absolue aux législatives de novembre, critiquées pour un manque de transparence, mais dont les résultats ont été « de manière générale, représentatifs de la volonté du peuple de Birmanie », selon l'Asian Network for Free Elections (Anfrel). Un groupe de députés déchus, pour la plupart membres de la LND, ont formé après le coup d'État un « gouvernement d'union nationale » que la junte a placé début mai sur la liste des « organisations terroristes ».

R. I

TCHAD

L'Union africaine hausse le ton

UN MOIS après l'installation du CMT, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a exigé un respect strict d'une transition démocratique en 18 mois. Ces dernières années, l'Union africaine a adopté une position ferme de rejet et de condamnation des changements anticonstitutionnels. Le cas du Tchad a, semble-t-il, divisé. Il aura fallu attendre pratiquement un mois après la prise du pouvoir le 20 avril d'un Conseil militaire de transition (CMT) de quinze généraux, présidé par un des fils du défunt président Idriss Déby Itno, pour qu'enfin une résolution soit adoptée. L'information est tombée hier, jeudi 20 mai. Dans un texte rendu public sur son site Internet, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA « souligne la nécessité absolue que la transition vers un régime démocratique soit achevée dans le délai de 18 mois annoncé par le CMT à compter du 20 avril 2021 ». Le CPS insiste sur le respect de ce délai « en affirmant catégoriquement qu'aucune forme d'extension de la période de transition prolongeant la restauration de l'ordre constitutionnel ne saurait être acceptable pour l'UA ». Cette décision de l'UA avait été annoncée comme imminente depuis plusieurs jours. Deux camps s'étaient clairement opposés. Avec, d'un côté, les tenants d'un accompagnement de la transition. Et, de l'autre, ceux qui souhaitent une application stricte d'un principe sacré de l'Union africaine, qui veut qu'en cas de coup d'État, un pays doit être suspendu automatiquement.

Rappelons que, jusqu'à présent, l'UA n'a pas sanctionné le Tchad après la prise de pouvoir par l'armée. Au risque de créer un précédent. Hier, le CPS a donc réitéré « son rejet total de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement sur le continent ». Mais elle invoque un Tchad « confronté à des attaques graves et multiformes » de « mercenaires » parmi les rebelles venus de Libye, qu'elle « condamne fermement », ainsi que « des terroristes de Boko Haram, de l'Iswap (le groupe État islamique en Afrique de l'Ouest) dans le bassin du lac Tchad »

Il faut souligner que le Tchad, avec une armée considérée comme la plus puissante de la sous-région, est un pays clé dans la lutte contre les djihadistes au Sahel. Idriss Déby Itno, décédé à 68 ans, dirigeait le Tchad d'une main de fer depuis 30 ans. Il a été tué par les rebelles le 19 avril en allant commander lui-même son armée au front, selon N'Djamena. L'autorité électorale avait proclamé le soir même sa victoire pour un sixième mandat à la présidentielle du 11 avril, avec près de 80 % des suffrages, mais ce n'est que le lendemain que le CMT a annoncé sa mort.

Mahamat Déby, à la tête du CMT composé de 14 autres généraux parmi les plus fidèles à son père, s'était aussitôt autoproclamé président de la République pour la période de transition. Sous la pression internationale, la junte a nommé un « gouvernement de transition » de civils le 2 mai avec pour chef Albert Pahimi Padacké, le dernier Premier ministre de feu Idriss Déby. Puis le CMT a promis de « nommer » également les membres d'un Conseil national de transition (CNT), qui devra faire office d'organe législatif durant la transition, désignation qui se fait attendre.

R. I.

COUPE DU MONDE D'AVIRON : BOUDINA QUALIFIÉ AUX DEMI-FINALES

LE RAMEUR algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié, vendredi, pour les demi-finales du skiff poids légers individuel de la 2e étape de la Coupe du monde d'aviron, qui se déroule à Lucerne (Suisse).
Avec un chrono de (7:12.80), Boudina a pris la 3e place de la 1ère série, remportée par le Français Pierre Houin (7:09.62). Le deuxième algérien engagé dans la spécialité Kamel Ait Daoud a terminé à
la 4e place de la troisième série avec un temps (7:29.24) et devra passer par le repêchage pour décrocher une place en demi-finales. Les demi-finales du skiff poids légers individuel sont prévues samedi, selon le programme de la World rowing. La Coupe du monde d'aviron est une série annuelle de trois régates.
Chaque régate s'étale sur trois jours de compétition avec un système de progression des manches jusqu'à la finale. La première étape s'est déroulée début mai sur le lac de Jarun à Zagreb (Croatie), tandis que la troisième aura lieu sur le lac de Paola à Sabaudia, en Italie, du 4 au 6 juin.

CYCLISME / CHAMPIONNAT NATIONAL SUR ROUTE (TOUTES CATÉGORIES) :

Aïn Témouchent hôte de l'évènement

LE CHAMPIONNAT national sur route (Toutes catégories) se déroulera du 1er et le 5 juillet 2021 à Aïn Témouchent (Ouest), a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), coorganisatrice de l'évènement avec la locale de de la discipline. «La domiciliation de ce Championnat national sur route à Aïn Témouchent a été confirmée lors de la dernière audience, accordée dernièrement au président de la FAC, Kheireddine Barbari, par le wali de cette wilaya, Mohamed Moumène» a-t-on encore précisé de même source. Lors de cette audience, à laquelle était présent le Directeur de la Jeunesse et des Sport de la wilaya, Amine Ameziane Chérif, les deux hommes ont abordé les différents aspects organisationnels du prochain Championnat national sur route, notamment, la sécurité du parcours, l'hébergement et les besoins logistiques. Pour sa part, le wali a assuré le président de la FAC de son total soutien pour la réussite de cette compétition nationale, qui coïncidera avec le double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.
Fédération algérienne de tennis : Noujeim Hakimi nouveau DEN (FAT)
Le technicien algérien Noujeim Hakimi a été nommé au poste de Directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), a appris vendredi l'APS auprès de l'instance fédérale. Outre cette nomination, le jeune Abdelwakil Keciba, est le nouveau Directeur de la promotion et la de la prise en charge des jeunes talents sportifs, selon la même source. Pour rappel, l'autre technicien algérien, Abderrahmane Abdelmoumen a été nommé à la tête de la Direction technique nationale (DTN) début avril dernier. Par ailleurs, la DTN a été renforcée par l'arrivée de l'arbitre international (bronze Badge), Nassim Belazri au poste de Directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC).

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2021 (2e JOURNÉE) :

L'Algérien Fethi Nourine en or chez les -73 kg

La sélection algérienne (messieurs / dames) de judo a enrichi de trois médailles sa moisson aux Championnats d'Afrique «seniors» actuellement en cours dans la capitale sénégalaise, Dakar, dont une en or, remportée par Fethi Nourine, chez les messieurs de moins de 73 kilos, lors de la deuxième journée de compétition, disputée vendredi.



En effet, auteur d'un sans-faute, Nourine a tout dévasté sur son passage, pour atteindre brillamment la finale, où il dominait le Gambien Faye N'Jie par Waza-ari, après quatre minutes de combat .Les deux autres médailles algériennes lors de cette deuxième journée de compétition étaient en bronze, et elles ont été l'œuvre de Belkadi Amina et
Souad Belakehal, respectivement chez les moins de 63 kilos (dames), et les moins de 70 kilos (dames), alors que le quatrième représentant algérien engagé ce vendredi, en l'occurrence Houd Zourdani, s'est contenté de la cinquième place chez les moins de 73 kilos (messieurs).La sélection algérienne porte ainsi son capital à six médailles : 1 or, 1 argent et 4 bronze, après deux journées de compétition. Ce qui lui permet d'occuper provisoirement la troisième place au classement général des médailles, derrière la Tunisie (1re), le Maroc (2e) et devant l'Egypte (4e).Les trois premières médailles de la sélection algérienne (1 argent et 2 bronze), ont été décrochées lors de la première journée de compétition, disputée jeudi. La médaille d'argent a été l'œuvre de Waïl Ezzine chez les moins de 66 kilos (messieurs), après sa défaite en finale de la catégorie, face à l'Egyptien Ahmed Abdelrahman. Les deux médailles de bronze, quant à elles, ont été remportées par Mohamed Rebahi chez les moins de 60 kg (messieurs), ainsi que par Yasmine Halata, chez les de moins de 57 kilos (dames).La troisième et dernière journée de compétition, prévue samedi, verra l'entrée en lice de sept judokas algériens (quatre messieurs et trois dames), tous classés dans la catégorie des poids lourds.Il s'agit d'Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Oussama Kabri (-90 kg),
Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrakaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg) et Meroua Mammeri (+78 kg) chez les dames. Au total, 210 judokas représentant 40 pays, dont 18 algériens (neuf messieurs et neuf dames) prennent part à cette 42e édition des Championnats d'Afrique seniors, organisée du 20 au 23 mai à Dakar.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE TRIATHLON (1RE ÉTAPE) :

Domination des athlètes du CSA/Bahia Nautique d'Oran

LA PREMIÈRE étape du grand prix de la Fédération algérienne de triathlon, tenue vendredi au complexe des Andalouses à Aïn El Turck (Oran), a connu une forte participation, notamment au niveau des catégories jeunes. S'inscrivant aussi dans le cadre des évènements test parrainés par le comité d'organisation des jeux méditerranéens prévus à Oran en 2022, cette épreuve a vu une domination des athlètes du CSA/Bahia Nautique d'Oran, club organisateur de cette étape, grâce à Oussama Hellal Berrouane et Benyelles Nazim, qui ont décroché les deux premières places en séniors. La troisième place est revenue à un autre sportif oranais, en l'occurrence, Benaïni Hichem, sociétaire du CSF Oran. Chez les dames, c'est Malki Ines du M. Alger qui a eu le dernier mot,
suivi par Chaïmaa Berrouane Hellal du Bahia Nautique Oran et Amina Rouba de la même équipe. La formation du M. Alger s'est illustrée dans la catégorie des juniors garçons en remportant les trois premières places, grâce respectivement à Fodil Yanis, Aïni Waïl et Sebaâ Mohamed. Chez les poussins et les U10, les athlètes de Bahia Nautique Oran se sont illustrés en remportant les trois premières places de chaque catégorie aussi bien chez les garçons que les filles, «ce qui traduit le grand travail réalisé en matière de formation au sein de ce club», s'est réjoui son président, Houari Bouras dans une déclaration à l'APS. Pour sa part, le directeur technique national, Ahmed Boubrit, a qualifié de «très encourageante» cette première compétition officielle organisée par la Fédération algérienne de triathlon depuis sa création officielle en 2019.»La compétition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à la bonne organisation qui l'a marquée. Je suis surtout satisfait du nombre important des athlètes présents au niveau des petites catégories. Cela augure d'un avenir radieux pour cette discipline en Algérie, étant donné qu'elle attire de plus en plus les jeunes», s'est félicité ce responsable. L'occasion fut propice aussi pour ce technicien pour être fixé sur les athlètes devant participer au championnat d'Afrique de triathlon, prévu à Sharam Echeikh (Egypte), en début de juin prochain. La liste arrêtée n'a pas connu de changements par rapport à la compétition de présélection, tenue en avril dernier à Oran aussi et qui a vu l'émergence des mêmes athlètes qui ont brillé lors de cette première étape du grand prix de la fédération algérienne de triathlon. Le grand prix en question, synonyme du premier championnat d'Algérie de la discipline, s'étale sur six étapes. Cinq autres étapes sont programmées à Annaba, Médéa, Ouargla, Tébessa et Alger, indique-t-on de même source, ajoutant que ce premier grand premier a pour objectif de «promouvoir le triathlon en Algérie». Intégré au programme olympique depuis les JO 2000 de Sydney (Australie), le triathlon est un sport qui regroupe trois disciplines: la natation, le vélo et la course à pied, rappelle-t-on.

Basket / BAL (Gr. C) : Le match GS Pétroliers - Zamalek reprogrammé lundi

LE MATCH opposant le club algérien du GS Pétroliers au Zamalek d'Egypte, prévu initialement mercredi dans la «bulle» de Kigali (Rwanda), pour le compte de la 2e journée du groupe C de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), a été reprogrammé lundi (17h30, heure algérienne), a annoncé vendredi la BAL. Cette rencontre avait été reportée «en accord avec les règles du protocole sanitaire en place dans la bulle de Kigali», avait indiqué un communiqué de la BAL, publié mercredi. La BAL n'a pas précisé si des cas de Covid-19 ont été détectés dans la «bulle» sanitaire de Kigali. Avant d'affronter le Zamalek, les Pétroliers ont affronté hier, samedi (13h00), le Ferroviario Maputo du Mozambique, pour le compte de la 3e journée du groupe C. Lors de la 1re, disputée lundi dernier, le GS Pétroliers s'est incliné face à l'AS Douanes (76-94).La première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle, fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), se dispute dans une «bulle» à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, afin de faire face à la pandémie de Covid-19.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - RETOUR) JSK-CSS :

Le carré d'as en point de mire pour les Canaris

La JS Kabylie, dernier représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, sera face à une belle occasion de valider son billet pour les 1/2 finales de l'épreuve, en recevant dimanche les Tunisiens du CS Sfaxien au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (17h00), dans le cadre des 1/4 de finale (retour).



Vainqueur lors de la première manche disputée dimanche dernier au stade Tayeb-M'hiri de Sfax (1-0), la JSK est appelée à confirmer ce succès et ses ambitions dans cette compétition, face à une équipe du CSS dos au mur et obligée de renverser la vapeur. En dépit de la victoire décrochée lors de la première manche, permettant ainsi à la formation kabyle de mettre un pied dans le dernier carré, il n'en demeure pas moins que ce match retour doit être pris au sérieux par les joueurs, vu que la qualification n'est pas encore assurée, comme l'a si bien signifié l'entraîneur français de la JSK Denis Lavagne, une manière de mettre en garde ses éléments contre tout excès de confiance. «La qualification n'est pas encore acquise et la victoire à Sfax est derrière nous. Il faut garder la tête froide et préparer ce match retour avec beaucoup de sérieux. J'exige beaucoup de concentration de la part des joueurs», a indiqué Lavagne. Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur français de la JSK disposera de l'ensemble de ses joueurs, à l'exception de l'attaquant Rezki Hamroune, qui va purger son deuxième et dernier match de suspension, suite à son expulsion lors de la dernière journée de la phase de poules, à domicile face aux Zambiens de NAPSA Stars. De son côté, le CSS, où évoluent les deux joueurs algériens Sabri Cheraïtia et Zakaria Mansouri, abordera ce rendez-vous avec l'intention de refaire son retard sous la conduite du nouvel entraîneur Hamadi Edou. La formation sfaxienne, qui reste sur un match nul décroché mercredi en déplacement face à l'AS Rejiche (3-3), en clôture du championnat tunisien, a bouclé la saison à la 5e position au classement, échouant à décrocher une place continentale. En cas de qualification, la JSK affrontera en demi-finales le vainqueur de la double confrontation entre Coton Sport (Cameroun) et Jaraaf (Sénégal).
Au match aller, les Camerounais l'ont emporté 1-0.La rencontre JSK-CSS sera dirigée par un trio arbitral marocain, à sa tête Redouane Jiyed, assisté de Lahsen Azgaou et Mustapha Akarkad.w Pour rappel, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'ES Sétif, s'est fait éliminer en phase de poules, en terminant à la 3e place, derrière les Nigérians d'Enyimba FC et les Sud-africains d'Orlando Pirates.

PROGRAMME DES RENCONTRES :
(AUJOURD'HUI - HEURES ALGÉRIENNES)
Enyimba FC (Nigeria) - Pyramids FC (Egypte) (14h00) aller : 1-4
Jaraaf (Sénégal) - Coton Sport (Cameroun) (17h00) aller : 0-1
JS Kabylie (Algérie) - CS Sfaxien (Tunisie) (17h00) aller : 1-0
Raja Casablanca (Maroc) - Orlando Pirates (Afrique du Sud) (17h00) aller : 1-1.

FOOT/ COUPE ARABE DES NATIONS (U20) ALGÉRIE :

Lacet retient 37 joueurs pour un ultime stage de présélection

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) Mohamed Lacet, a convoqué 37 joueurs, dont 13 évoluant à l'étranger, pour le troisième et dernier stage de présélection, prévu du 21 au 25 mai au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la Coupe arabe des nations, prévue du 17 juin au 3 juillet en Egypte, rapporte la Fédération algérienne (FAF) vendredi. «Il s'agit du troisième groupe de joueurs (nés en 2003 - 2004) convoqués par le staff technique qui sera soumis à un programme comprenant des séances d'entraînement et des oppositions», précise l'instance fédérale dans un communiqué. Après un premier rassemblement qui a concerné un premier groupe de 32 joueurs du 6 au 9 mai 2021 au CTN de Sidi Moussa, le sélectionneur national des U20, Mohamed Lacet, a retenu un nouvel effectif de 34 joueurs pour un deuxième stage de présélection, clôturé mercredi par l'organisation, durant la matinée, d'un troisième et dernier match d'évaluation. La dernière sortie de la sélection algérienne des moins de 20 ans remonte au mois de décembre 2020 à l'occasion du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie. Les juniors algériens, alors dirigés par Saber Bensmaïn, n'avaient pas réussi à décrocher leur billet qualificatif après avoir terminé à la 4e et dernière place avec un seul point.
Liste des 37 joueurs : Mellala Oussama (CA Batna), Tebani Abdelghani, Ghanem Adel, Cherchour
Kamel (MC Alger), Bourahli Yasser Abdelkader, Messaoud Salem, Mohra Abderazak, Redaoui Chamseddine, Chérif El-Ouezzani Aymen (ES Sétif), Belhadj Chekal Afari, Bouteba Maisse Ramy (CS Constantine), Naâmani Abdelkrim (USM Alger), Rebouh Soheib, Hamoudi Mohamed, Boukerchaoui Billel, Gaid Ahmed, Hamadi Abdellali (CR Belouizdad), Oukrif Abdelghani (O.Médéa),
Ziane Billel (JSM Béjaia), Laâlam Abdelghani, Garet Anes (Paradou AC), Zouiche Mohamed (CRB Drean), Taïbi Sid Ali (USM Blida), Omar Mohamed Rafik (Académie FAF), Ousmaïl Djibril (Angers SCO/ France), Bendris Salah Eddine Kais, Ahmane Fael (AS Saint-Etienne/ France), Zegai Mohamed Billel, Messali Rafik (Toulouse FC/ France), Bouaoune Issam (Valenciennes FC/ France), Adjaoudi Massil (RC Lens/ France), Dehilis Rayan (O. Marseille/ France), Ait Amer Younes Abdelkrim (Bayern Munich/ Allemagne), Noah Hamdaoui (Dijon FCO/ France), Belmokhtar Mohamed (Lille OSC/ France), Mahor Samy (La Gantoise/ Belgique), Matubanzia Simba Kamel Pierre (Troyes/ France).

Mercato : La cote de Rachid Ghezzal a quadruplé

GRAND ARTISAN du doublé domestique réalisé par le Besiktas en Turquie, Rachid Ghezzal a vu sa côte grimper en flèche sur le marché des transferts. Selon Transfermarkt, la valeur marchande de l'international algérien, est passée de 3 à 12 millions d'euros. Un montant qui représente un record dans la carrière de l'ailier de 29 ans, prêté par Leicester City, et que pourrait débourser son club formateur l'Olympique Lyonnais pour racheter son contrat chez les Foxes. Auteur durant l'exercice écoulé de 17 passes décisives et huit buts en 31 matches de championnat, le Fennec sera sans doute l'une des grandes attractions du marché des transferts estival.En revanche, Transfermarkt rapporte que la valeur marchande de l'autre international algérien évoluant en Turquie, en l'occurrence Sofiane Feghouli, a baissé de 1 à 3 millions d'euros. Le milieu offensif de Galatasaray a vu ainsi sa côte chuter à son plus bas niveau depuis février 2012.

MERCATO : FEGHOULI DANS LE VISEUR DE L'OLYMPIAKOS

SOFIANE FEGHOULI, l'international algérien de Galatasaray, vient de terminer sa quatrième saison au Gala. Il serait, pour le prochain mercato estival, dans le viseur de l'Olympiakos Le Pirée. Devenu remplaçant avec Galatasaray, en fin de contrat en juin 2022, Sofiane Feghouli (31 ans) se trouve à la tournée des chemins. Ainsi, d'après le média turc Fanatik.com, suiveur de Galatasaray, l'Olympiakos Le Pirée (D1 de Grèce) s'intéresse à Feghouli et souhaiterait lui offrir un contrat de 3 ans. L'international algérien (66 sélections, 14 buts) , estimé à 3 millions d'euros par le site Transfermarkt, ne sera pas retenu par Galatasaray avec qui, s'il a malgré tout disputé 22 rencontres, inscrit 2 buts et délivré 4 passes décisives, il a échoué à remporter le moindre titre cette saison. L'Olympiakos offrirait ainsi au joueur des émoluments aussi élevés qu'en Turquie et, surtout, la possibilité de disputer la Ligue des Champions dès la saison prochaine.

EN : MEHDI ZEFFANE DÉJÀ CONVOQUÉ POUR LE PROCHAIN STAGE

BUTEUR lors du dernier match de l'EN face au Botswana, le latéral droit algérien Mehdi Zeffane a reçu sa convocation pour le prochain stage de l'EN qui débutera le 30 mai prochain. Dans un communiqué officiel, Krylia Sovetov, le club de Mehdi Zeffane qui sera promu en D1 russe la saison prochaine, a indiqué que son international algérien (16 sélections) avait reçu une convocation pour le prochain stage de l'Équipe Nationale, qui débutera le 30 mai prochain. Zeffane, qui vient de fêter ses 29 ans, sera présent pour la tournée qui opposera l'Algérie à la Mauritanie, au Mali et à la Tunisie.

ESPAGNE : LA DERNEIRE D' AÏSSA MANDI AVEC LE BETIS SEVILLE

Blessé depuis quelques semaines, convoqué lors de la précédente journée sans pouvoir jouer, Aïssa Mandi devrait finalement faire sa dernière apparition avec le Real Betis Seville avant de partir à Villarreal la saison prochaine.Jour de match en Liga, jour d'adieux, aussi, pour Aïssa Mandi. L'international algérien (60 sélections, 1 but) se déplace avec le Betis Séville sur les terres du Celta Vigo pour le compte de la 38ème journée de championnat. Le Real Betis, 6ème de Liga, doit l'emporter pour définitivement assurer sa qualification en Ligue Europa la saison prochaine, et ce aux dépends de... Villarreal, 7ème, où Mandi devrait signer pour 4 saisons. Villarreal devra disputer la finale de Ligue Europa le 26 mai face à Manchester United.

SCHALKE 04 : NABIL BENTALEB LIBÉRÉ

LE MILIEU international algérien Nabil Bentaleb, dont le contrat avec Schalke 04 expire en juin prochain, ne sera pas prolongé, a annoncé ce weekend le club allemand dernier de la Bundesliga.Le joueur algérien a vécu une saison difficile et compliquée à l'instar de son équipe reléguée en deuxième division. Mis à l'écart par Schalke 04 depuis novembre dernier pour des «raisons disciplinaires», l'entraîneur Christian Gross avait décidé de réintégrer l'international algérien le 9 février dernier, mais quelques semaines après il a été opéré « à l'aine et indisponible.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:29 | 12:26 | 16:17 | 19:41 | 21:16 | 03:36 | 12:31 | 16:20 | 19:44 | 21:18 | 03:49 | 12:45 | 16:35 | 19:59 | 21:34 | 04:01 | 12:36 | 16:17 | 19:39 | 21:05 | 03:59 | 12:52 | 16:41 | 20:05 | 21:39 | 04:05 | 12:57 | 16:46 | 20:09 | 21:42 | 04:09 | 13:00 | 16:48 | 20:12 | 21:44 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6998 – DIMANCHE 23 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	17°
Oran	24°	17°
Constantine	37°	17°
Ouargla	40°	22°

23 MAI, JOURNÉE NATIONALE DU SCOUTISME

Une école de loyauté, de solidarité et de nationalisme ardent

Cette journée a été instituée en hommage au commandant Bouras, chef des scouts musulmans d'Algérie exécuté le 23 mai par les forces coloniales. C'est aussi un hommage au jeune scout Bouzid, porte-drapeau de l'emblème national, première victime des horribles massacres en 1945 de Sétif.

Au début du siècle dernier, un grand mouvement humanitaire international, le scoutisme, soulevait l'intérêt des peuples du monde entier. La jeunesse algérienne y adhéra spontanément pour ses valeurs universelles et, surtout, pour exprimer au niveau international son identité spoliée et interdite sur son sol natal.

La jeunesse algérienne voyait bien dans les valeurs et principes du scoutisme international ses propres vertus et ses propres principes, la solidarité entière et totale envers la communauté où l'on vit, un patriotisme inconditionnel et, bien sûr, des comportements dictés par la morale (ne pas mentir, ne pas voler, ne pas tricher, cultiver l'abtinence, maîtriser ses impulsions et instincts négatifs).

Le scoutisme c'est aussi un monde de loisirs pour la jeunesse, des sorties, des rencontres et des échanges. Le scoustisme c'est surtout le respect total de la nature, de l'environnement et de la lutte contre le gaspillage.



Le scoutisme c'est enfin l'entraide mutuelle avec un slogan «Un pour tous et tous pour un» . Le scoutisme c'est également le secourisme pour pallier les catastrophes naturelles.

Le secoutisme c'est l'ordre et la discipline militaire mais bon enfant, naturellement acceptée . Aux scouts musulmans algériens on adhère dès le jeune âge. Les moins de 12 ans s'appellent les nouveteaux. C'est une grande fierté de porter le fanion coloré et la chemise des scouts. La particularité des scouts musulmans algériens c'est un nationalisme inébranlable. Cette haute qualité a été illustrée extraordinairement sous le colonialisme.

L'Algérien n'avait pas d'identité à cette époque. C'est dans le scoutisme qu'il reconaissait ses origines, sa personalité, sa culture, sa religion et la ferme appartenance à sa terre natale, l'Algérie. Les scouts musulmans d'Algérie, pacifiques et non violents, ne pouvaient engager une lutte armée mais menaient une résistance pacifique d'une grande intensité. Cette résistance s'exprimait par des chants patriotiques,des meetings, des regroupements, sensibilisant les masses populaires à la prise de conscience contre le colonialisme et ses ravages.

L'action des scouts musulmans dans cette haute atmosphère nationaliste et patriote a été décisive dans le combat libérateur de l'Algérie. C'est pourquoi le 23 mai a été choisi comme Journée nationale du scoutisme en Algérie.

C'est le symbole de la répression féroce mais en particulier un rappel de l'exécution, en cette date, du commandant Bouras.

Kamel Cheriti

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'Algérie prendra part à la 109e session du 3 au 19 juin prochain

L'ALGÉRIE prendra part aux travaux de la 109ème session de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui se tiendra du 03 au 19 juin prochain par visioconférence, a indiqué jeudi le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans un communiqué.

Seront présents à cette conférence internationale «des représentants des Gouvernements, des employeurs et des employés de 187 pays membres de l'Organisation, qui débattront de plusieurs questions d'ordre technique, notamment celles liées aux incidences de la Covid-19 sur le monde du travail et l'exécution de la stratégie de relance du travail décent», précise la même source.

En préparation de la participation de l'Algérie aux travaux de cette session, le ministre du Travail, Lachemi Djaaboub a présidé jeudi au siège de son département une réunion de coordination tripartite (Gouvernement-Syndicat-Patronat) en vue de «consolider la concertation, la coordination et l'unification des vues», a-t-on souligné.

Ont assisté à cette rencontre, le SG de l'UGTA, la présidente de la CGEA, en présence des représentants du SNAPAP, de l'UGEA, de la CAP et de la Confédération générale du patronat du BTPH.

Lors de son intervention, le ministre a fait savoir que «l'Algérie ne figure pas cette année parmi la liste préliminaire des pays concernés par la reddition des comptes de la part de la Commission de l'application des normes». Pour M. Djaaboub, si l'Algérie ne figure pas, pour la première depuis 2017, dans cette liste, c'est qu'il y a eu un progrès réalisé en matière d'application des normes internationales du travail, notamment l'application de la convention internationale N 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical». De même qu'il a salué «les efforts déployés par les organisations syndicales des travailleurs et patronales afin de retirer l'Algérie de la liste des observations préliminaires que prévoient la commission susmentionnée». M. Djaaboub a souligné «la disposition de l'Algérie de mettre son expérience pionnière en matière de sécurité sociale à la portée des pays africains afin de consolider les fondements d'un modèle de protection sociale durable», indiquant que «l'Algérie présentera une déclaration au nom du groupe africain sur la protection sociale».

En marge des travaux de cette session, conclut le communiqué, il sera question d'examiner le rapport du directeur général de l'OIT sur la situation des travailleurs palestiniens dans les territoires arabes occupés, dans un contexte marqué par des condamnations internationales des mesures arbitraires et des dépassements de l'occupation sioniste contre les travailleurs et le peuple palestiniens».

M. D.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

217 nouveaux cas, 142 guérisons et 6 décès en 24 heures

DEUX cent dix-sept (217) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 142 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 126.651 dont 217 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.411 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 88 208 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 18 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 28 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 7 autres ont connu plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

S. N.

BÉJAÏA

Un gang de casseurs arrêté à Akbou

PAS MOINS de 04 individus ont été arrêtés au courant de la semaine dernière par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra d'Akou dont deux repris de justice. Les malfaiteurs sont âgés entre 18 et 26 ans. «L'affaire remonte à un dépôt de plainte d'un émigré au moment au moment de son absence ou sa demeure a été cambriolée par deux individus inconnus», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les malfaiteurs se sont emparés de plusieurs objets. Les enquêteurs ont réussi, après utilisation de moyens techniques, à identifier, le principal accusé K.A. âgé de 19 ans et son arrestation. L'enquête, a ensuite, permis d'identifier ses complices et leur arrestation. Les malfaiteurs sont accusés de «vol qualifié en réunion, de constitution d'une association de malfaiteurs à la faveur de la nuit, escalade et effraction», ajoute la même source. Les accusés ont été présentés devant le parquet et ont été écroués.

N. B.

AOKAS

Quatre individus arrêtés pour trafic de drogue

UN RÉSEAU de trafic de drogue a été démantelé au courant de la semaine dernière par la brigade de lutte contre les stupéfiants. «Le gang qui est composé de quatre individus natifs d'Aokas activait au niveau du lieu-dit Brise de mer, commune d'Aokas», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les dealers ont été arrêtés par les services de sécurité suite après surveillance de leurs mouvements sur les lieux», ajoute la même source. Il s'agit O.A. alias Michelin, B.H, H.F et B.S. au cours de l'opération, les policiers ont découvert 400g de kif lors de l'arrestation des dealers qui ont inculpés pour «possession, commercialisation, dissimulation et consommation de drogue, récidive et port d'arme blanche», souligne la même source. Les membres du réseau ont été présentés devant le procureur de la république qui les a déférés devant le juge instructeur qui les a placés sous mandat de dépôt.

N. B.